



CONFERENCE

European Dialogue on Non-State Climate Action Dialogue européen de l'action non étatique pour le climat

23/04/2018

JDE62 | EESC/CESE | Rue Belliard 99 | 1040 Brussels/Bruxelles

Rapport d'événement et conclusions

La transition vers une économie sobre en carbone et résiliente face au changement climatique a été largement alimentée par les initiatives émanant du terrain conduites par les citoyens, les entreprises innovantes et diverses parties prenantes de la société civile, ainsi que par les collectivités locales et régionales, désignés collectivement par le terme d'acteurs non étatiques et infranationaux. Au cours des dernières années, le nombre, la portée et l'ampleur des actions climatiques non étatiques ont connu une croissance rapide. Cependant, en raison de la persistance d'obstacles, les acteurs non étatiques se heurtent à des difficultés pour engager et mettre en œuvre avec succès leurs actions climatiques.

L'objectif de cet événement, organisée conjointement par le Comité économique et social européen, le Comité européen des régions et l'association Climate Chance le 23 avril 2018, était de proposer un plan d'action visant à évaluer, reconnaître, accélérer et soutenir les actions positives en matière de climat menées par des acteurs non étatiques (société civile, entreprises, travailleurs) et les autorités infranationales (régions et villes).

L'événement s'inscrivait dans le cadre du dialogue de Talanoa à l'échelle européenne¹, un processus participatif mis en place dans le cadre de la COP 23, sous la présidence fidjienne, en 2017, afin de permettre aux pays d'évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent dans la réalisation de l'objectif à long terme de l'accord de Paris, et de les aider à relever le niveau d'ambition de leurs contributions déterminées au niveau national d'ici à 2020. Le dialogue de Talanoa tente de répondre à trois questions, autour desquelles l'événement s'est articulé: «Où en sommes-nous?», «Quel but voulons-nous atteindre?» et «Comment allons-nous y parvenir?»

Dans son discours d'introduction, la vice-présidente du Comité économique et social européen (CESE), **Isabel Caño Aguilar**, a mis en exergue l'importance de la coalition internationale sur la gouvernance climatique mise en place par le CESE pour mobiliser, promouvoir et soutenir les acteurs non étatiques (ANE) en matière de climat. Cette coalition a notamment pour but de déterminer les obstacles qui

¹ Talanoa est un terme traditionnel utilisé dans les Fidji et le Pacifique pour désigner un processus de dialogue inclusif, participatif et transparent. Le processus de Talanoa suppose le partage des idées, des compétences et des expériences au travers de récits.

limitent le rôle des acteurs non étatiques dans l'atténuation des changements climatiques en vue de proposer des politiques et mesures permettant l'élaboration d'un cadre favorable efficace.

1. Où en sommes-nous?

Thomasz Chruszczow, champion de haut niveau pour le climat, mandaté par les Nations unies pour promouvoir un engagement élargi de la société civile et des autorités locales et régionales dans la réalisation de l'accord de Paris, a souligné que le partenariat de Marrakech illustre la manière dont les initiatives émanant du terrain pouvaient contribuer à la réalisation des objectifs, imposés d'en haut, d'une économie sobre en carbone et résiliente face au changement climatique. Il a rappelé que le changement climatique était une menace s'il n'était pas maîtrisé, mais qu'avec un cadre politique adéquat, il pouvait être une occasion formidable de créer un environnement durable, sûr et propice au développement économique et social.

À cette fin, les acteurs non étatiques doivent être considérés comme des partenaires égaux des représentants de l'État et non comme de simples adjoints, comme l'a souligné **Ronan Dantec**, président de l'association Climate Chance. Par conséquent, de nouvelles synergies entre les acteurs étatiques et non étatiques sont nécessaires. Les actions climatiques peuvent être considérablement renforcées en reliant la capacité des structures gouvernementales, les ressources et les compétences avec le pouvoir d'action des acteurs non étatiques. Il convient donc d'adopter un cadre adéquat pour la mise en œuvre d'une gouvernance multipartite à plusieurs niveaux et de fournir aux acteurs non étatiques un accès approprié aux sources de financement.

2. Quel but voulons-nous atteindre?

Se référant aux nombreux projets mis en place avec succès par les petites et moyennes entreprises, les exploitants agricoles, les coopératives, les communautés et la société civile en général, **Mindaugas Maciulevicius**, membre du CESE et rapporteur du récent avis du CESE intitulé «[Promouvoir des actions en faveur du climat par des acteurs non étatiques](#)», a insisté sur l'importance de sensibiliser à de telles initiatives et de diffuser les connaissances en la matière afin d'inciter un plus grand nombre de citoyens à s'engager sur la même voie que les pionniers. Dans ce contexte, le CESE a proposé la création d'un «dialogue européen de l'action non étatique pour le climat» afin d'accroître la richesse et la diversité des projets à petite échelle. En particulier, l'adhésion de la jeunesse et l'éducation sont essentielles pour la transformation de notre économie en une économie durable.

Toby Biwer, membre du Comité des régions (CdR) et vice-président de sa commission de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie, a ajouté que l'élaboration des politiques nationales et internationales ne pouvait aboutir sans la participation des municipalités et des autorités régionales, qui devraient faire partie intégrante du système de gouvernance et bénéficier d'un soutien financier et technique adéquat. Il est donc primordial que la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) reconnaisse officiellement le rôle des actions infranationales émanant du terrain dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre le changement climatique.

Ce rôle est également d'une importance capitale pour **Elina Bardram**, chef d'unité de la direction générale de l'action pour le climat de la Commission européenne, en particulier dans le cadre des négociations menées cette année. Pour la première fois, des gouvernements et des acteurs non étatiques se réuniront pour évaluer l'état d'avancement de la réalisation des objectifs en matière de climat définis à Paris, en commençant par le premier dialogue de Talanoa qui se déroulera à Bonn le 6 mai. Les résultats du dialogue devraient être intégrés dans les discussions gouvernementales, tout comme les conclusions du «rapport 1,5 degré», produites par la communauté scientifique dans les prochains mois. L'Union européenne devrait affirmer son rôle de premier plan et promouvoir son

expérience en matière d'engagement non étatique et de dialogue social dans d'autres régions du monde.

3. Comment allons-nous y parvenir?

Cinq tables rondes (ateliers participatifs) ont été organisées afin de définir les fonctions du dialogue européen de l'action non étatique pour le climat préconisé dans l'avis du CESE intitulé «[Promouvoir des actions en faveur du climat par des acteurs non étatiques](#)». Le tableau ci-dessous présente les solutions concrètes proposées par les participants (se reporter à l'annexe I pour les résultats globaux des tables rondes):

Fonction	Propositions
(1) Évaluer les actions	<ul style="list-style-type: none"> • Les données permettant de suivre et de contrôler les progrès et les actions doivent être facilement accessibles et transparentes (y compris les données recueillies par l'Union européenne et les institutions internationales). Le type de données et le niveau auquel elles s'appliquent (par exemple international, local, etc.) doivent être approuvés • Des données plus détaillées sont requises pour permettre leur ventilation par territoire et par secteur • Les données sur le climat doivent être mieux alignées sur les indicateurs de l'état d'avancement des objectifs de développement durable (ODD) • Un protocole de gestion des données doit être mis en place • Le renforcement des capacités est nécessaire pour permettre le suivi des initiatives et faire état de leur évolution
(2) Reconnaître les actions	<ul style="list-style-type: none"> • Le dialogue n'est pas terminé, mais il est temps de passer à l'action sur tous les fronts • Tenir compte des actions climatiques émanant du terrain et élargir la législation environnementale en vigueur à l'échelle européenne est primordial si nous voulons aller de l'avant • Un avis du CESE ou du Comité des régions contenant des propositions concrètes doit être élaboré avant Katowice • Les entités sectorielles devraient être conviées à la COP 24 à Katowice et présenter des actions concrètes, fondées en particulier sur les feuilles de route sectorielles • Les institutions européennes devraient établir un processus formel de consultation permanente des coalitions proactives en mesure de proposer et de défendre une vision réalisable de la manière d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris
(3) Améliorer la gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des solutions décentralisées (par exemple, l'énergie), l'innovation politique et la simplification réglementaire

	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une consultation européenne sur le climat et l'énergie de manière participative, publique et transparente • Apprentissage tout au long de la vie grâce à l'intégration de la reconnaissance du changement climatique dans le système d'enseignement, renforcement des compétences et formation sur de nouveaux savoir-faire, et promotion de nouveaux secteurs
(4) Accélérer les actions	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des conditions favorables permettant aux autorités de devenir des facilitateurs pour soutenir les initiatives locales et renforcer les capacités • Expérimenter des projets transnationaux et transdisciplinaires • Bénéficier de financements accessibles et de lignes directrices faciles à comprendre en vue de soumettre une demande • Tous les acteurs doivent s'adresser aux communautés pour comprendre les obstacles auxquels elles sont confrontées et la manière de les surmonter
(5) Financer les actions	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités – disposer d'un point de contact unique pour aider les candidats à savoir comment accéder au financement en vue du renforcement des capacités et des connaissances • Promouvoir le regroupement de projets dans le processus de demande de financement, ainsi qu'il est indiqué dans les «Treize actions prioritaires pour augmenter l'accès au financement de la lutte contre le changement climatique pour les acteurs non étatiques» • Accroître la disponibilité des instruments financiers (et la facilité de les obtenir), en particulier pour les petits projets des acteurs non étatiques pour le climat • Le processus financier doit être adapté afin que les projets à petite échelle des acteurs non étatiques ne soient pas désavantagés lors d'une demande de financement • Gérer la question des risques pour ceux qui octroient le financement (en tant qu'investisseur, fournisseur de subventions ou agent chargé des marchés publics)

Reprenant les conclusions des différents ateliers participatifs, le membre du CESE **Cillian Lohan** a souligné que les petits projets non étatiques avaient de toute évidence besoin de davantage de soutien, et pas seulement en matière de financement. Le travail effectué au niveau de la communauté doit être reconnu.

Les propositions découlant de l'événement seront présentées lors de la COP 24, qui se tiendra à Katowice, appelant à davantage d'engagement de la part des citoyens dans la lutte contre le changement climatique.

La séance de clôture de la journée a été l'occasion de rappeler les points soulevés lors des ateliers participatifs et de les examiner avec un public plus large. **Tine Heyse**, échevine de l'environnement, du climat, de l'énergie et des relations Nord-Sud de la ville de Gand, a déclaré: «*Nous devons participer*

réellement en tant que copartenaires», et «le niveau d'ambition ne doit pas être trop bas». Dans cette perspective, elle a souligné la nécessité d'un soutien technique et financier, en particulier pour les chefs de file qui souhaitent expérimenter des approches créatives et innovantes et qui sont confrontés à d'importantes difficultés.

L'importance des acteurs non étatiques a été mise en exergue par plusieurs intervenants, dont **Ronan Dantec** et **Yvon Slingenberg**, et **Sander Chan** a reconnu la force et l'autorité morale dont dispose l'Union européenne à cet égard. Cependant, il convient de faire participer davantage ces acteurs issus des secteurs agricole et rural si l'on veut atteindre les objectifs fixés et réaliser la transition vers une économie sobre en carbone.

Yvon Slingenberg, directrice de la direction A Relations Internationales et Intégration et coordination des politiques, a annoncé que la DG CLIMA organiserait, sur les recommandations du CESE, un deuxième dialogue de Talanoa le 13 juin 2018, avec la participation du commissaire chargé de l'action pour le climat et de l'énergie, **Miguel Arias Cañete**. Comme l'a noté **M^{me} Slingenberg**: *«nous souhaitons adopter les "règles de Paris" cette année et le dialogue de Talanoa permettra de lancer un débat sur la mobilisation visant à atteindre l'objectif d'un réchauffement inférieur à 1,5°C. Nous avons besoin de règles fermes: il ne devrait plus y avoir de fossé entre les pays qui mettront l'accord en œuvre et ceux qui ne le feront pas.»*

Enfin, la session de l'après-midi a été clôturée par **Niclas Svenningsen**, du programme des mécanismes de développement durable de la CCNUCC, qui a rappelé que le processus de Talanoa s'inscrivait dans le cadre d'un dialogue constructif fondé sur le récit de vécus et la confiance. Bien que le dialogue soit une nouveauté pour certaines parties du réseau de la CCNUCC, Niclas Svenningsen est certain que tous les doutes pourront être levés et que les personnes qui se posent des questions seront convaincues du fait que ce processus est une bonne idée. Il a clôturé la journée en rappelant à tous que les décisions ne sont pas prises à la conférence des parties. Elles sont prises partout dans le monde lors d'événement tels que celui-ci.

Annexe I: résultats des tables rondes participatives

Table ronde participative 1	Évaluer et suivre l'action climatique non étatique
Facilitateur	Sander Chan, Institut allemand pour le développement
Exemple(s)	Anne Barre, Observatoire Climate Chance
Question destinée à orienter les débats	Selon vous, quelles informations essentielles concernant (votre) action climatique devraient être communiquées? Ces informations comprennent-elles des données relatives aux émissions et/ou à d'autres aspects de votre action climatique?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de noter que les moyennes nationales ne sont pas pertinentes pour certains pays, tels que le Brésil et l'Inde • Suivre les répercussions de la production d'armements sur le climat • Suivre les actions sur la consommation responsable • La ventilation des données est importante pour les politiques en matière d'égalité des sexes • Les synergies entre l'action climatique et les ODD doivent être mises en évidence, y compris les avantages sociaux • Les données collectées par production participative peuvent être utiles grâce à la révolution des téléphones intelligents et aux chaînes de blocs • Bien que l'accent devrait être mis sur l'adaptation et la résilience (pour la réponse aux catastrophes), il convient d'être prudent à l'égard des informations provenant des hôpitaux • Il est nécessaire de trouver des informations qui ont de l'importance pour les citoyens – les émissions ne semblent pas en avoir • Les ANE devraient essayer de coopérer avec la CCNUCC et les gouvernements nationaux
Question destinée à orienter les débats	Pensez-vous disposer de suffisamment de capacités pour communiquer et fournir des données pertinentes relatives à l'évolution des actions de lutte contre le changement climatique, par exemple, aux gouvernements nationaux et aux institutions au niveau de l'Union européenne? Si ce n'est pas le cas, comment pouvons-nous faire face aux difficultés liées à la communication ou au suivi de l'évolution de vos engagements en matière de climat?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • Les questions concernant la chaîne de blocs ont été abordées, y compris le fait qu'elle puisse permettre aux acteurs de dissimuler des données (ceux qui possèdent la technologie possèdent les données); un protocole de pair à pair devrait être utilisé • Des analyses plus approfondies sont requises plutôt que davantage de données • Il manque des statistiques au niveau national concernant les données locales • La finalité des données doit être claire – cela est nécessaire pour une action mondiale, mais le gouvernement local et les niveaux sectoriels doivent réévaluer leurs besoins
Question destinée à orienter les débats	De quelle manière le fait que les institutions au niveau de l'Union européenne, telles que le CESE, collectent les données et suivent l'évolution de l'action de lutte contre le changement climatique aide-t-il les acteurs non étatiques? Selon vous, comment de meilleures données et une plus grande transparence pourraient améliorer la performance ou accroître le nombre d'actions climatiques?

Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • Des bases de données intégrées et des outils de mesure de la lutte contre le changement climatique aideront les acteurs • Des engagements, une communication sur les gaz à effet de serre et des objectifs d'émission ainsi que des actions locales sont nécessaires • Les données relatives aux conséquences de l'exploitation minière et du transport maritime doivent être collectées (principalement en dehors de l'UE) • L'UE et les institutions internationales devraient inciter à la transparence
Propositions	<p>Découlant des discussions ci-dessus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données permettant de suivre et de contrôler les progrès et les actions doivent être facilement accessibles et transparentes (y compris les données recueillies par l'Union européenne et les institutions internationales) • Le type de données et le niveau auquel elles s'appliquent (par exemple international, local, etc.) doivent être approuvés • Les données sur le climat doivent être mieux alignées sur les indicateurs de l'état d'avancement des ODD • Un protocole de gestion des données doit être mis en place

Table ronde participative 2	Reconnaître l'action climatique non étatique
Facilitateur	Krystof Ostrowski, membre du CESE
Exemple(s)	Patrick Oliva, Processus de Paris sur la mobilité et le climat
Question destinée à orienter les débats	Quels pourraient être les avantages d'une meilleure reconnaissance de l'action climatique de terrain?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance est un moyen rentable de promouvoir les actions en cours et d'encourager les acteurs non étatiques à poursuivre leur initiative • Actuellement, il n'existe pas de label ni de certification, seule une vérification ou un contrôle est mis en place • Une approche globale est nécessaire – tout est lié (par exemple, l'urbanisation, les transports, etc.) • Un cadre juridique facilitant le partage serait utile • La reconnaissance permettrait l'évolution du processus inclusif et la mobilisation des autorités sectorielles • Il est nécessaire de mettre fin à la fragmentation des efforts – la reconnaissance permettrait d'y parvenir
Question destinée à orienter les débats	Comment la fonction de reconnaissance devrait-elle être organisée?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • La fiabilité de l'information est nécessaire (en ce qui concerne la source d'information et les réussites concrètes) • La crédibilité est également un facteur important – qui se trouve derrière la reconnaissance ou la distinction? Le lobbying doit être déconseillé • Moyens d'organisation de la fonction de reconnaissance – prix/distinctions, événement de haut niveau et une plate-forme en ligne spécifique

Propositions	<p>Découlant des discussions ci-dessus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dialogue n'est pas terminé, mais il est temps d'adopter des mesures sur tous les fronts • Tenir compte des actions climatiques existantes émanant du terrain qui existent déjà et élargir la législation environnementale en vigueur à l'échelle européenne est primordial si nous voulons aller de l'avant • Parvenir à des propositions concrètes dans le sillage de l'avis du CESE ou du CdR avant Katowice • Les entités sectorielles devraient être conviées à Katowice et présenter des actions concrètes, fondées en particulier sur les feuilles de route sectorielles • Les institutions européennes devraient formaliser un processus de consultation permanent des coalitions proactives permettant de proposer et de justifier une vision réalisable de la manière d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris
---------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Table ronde participative 3	Améliorer la gouvernance
Facilitateur	Andy Deacon, Climate Alliance
Exemple(s)	Andrew Cooper, membre du CdR
Question destinée à orienter les débats	Quels sont les principaux obstacles législatifs et réglementaires qui empêchent l'accélération des actions climatiques émanant du terrain (donner des exemples concrets)?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information sur la manière de participer • Bureaucratie européenne • Difficulté à expérimenter, ce qui empêche l'innovation • Solutions décentralisées – il conviendrait de supprimer le tarif unique pour l'énergie
Question destinée à orienter les débats	Comment ces obstacles devraient-ils être abordés afin que la gouvernance climatique de l'UE puisse être améliorée et que l'action climatique émanant du terrain soit soutenue et accélérée?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> • Il est nécessaire d'établir une large base de parties prenantes, avec une cartographie des parties prenantes • Il convient d'en faire davantage pour contribuer à l'élaboration des politiques par la participation inclusive des parties prenantes • Les résultats des processus participatifs doivent être rendus public • Examiner les modèles économiques: quel modèle apporterait une solution au changement climatique? • Les réglementations devraient être simplifiées pour favoriser l'innovation et des accords volontaires devraient être utilisés comme solutions de remplacement lorsque l'environnement est peu favorable • Adopter une approche d'apprentissage tout au long de la vie pour la formation et l'enseignement
Propositions	<p>Découlant des discussions ci-dessus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des solutions décentralisées (par exemple, l'énergie), l'innovation politique et la simplification réglementaire • Élaborer une consultation européenne sur le climat et l'énergie de manière participative, publique et transparente

	<ul style="list-style-type: none"> Apprentissage tout au long de la vie grâce à l'intégration de la reconnaissance du changement climatique dans le système d'enseignement, renforcement des compétences et formation sur de nouveaux savoir-faire, et promotion de nouveaux secteurs
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Table ronde participative 4	Des conditions propices à l'action
Facilitateur	Wendel Trio, CAN Europe
Exemple(s)	Meera Ghani, Ecolise; Philippe Naudet, ACR+
Question destinée à orienter les débats	Quels sont les principaux obstacles (à l'exception des obstacles législatifs et réglementaires) qui empêchent l'accélération des actions climatiques émanant du terrain?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> Manque de soutien concret sur la façon de s'engager dans des initiatives locales Absence de système objectif permettant de reconnaître les initiatives (de la Commission européenne, par exemple) Absence de système adapté à l'utilisateur permettant d'obtenir des financements – il y a des financements, mais ils sont souvent difficiles à obtenir si une organisation ne fait pas partie d'une grande coalition Il est difficile de savoir où vont les financements et qui définit où ils vont (la participation des citoyens est nécessaire) Absence de lien entre les décideurs politiques et ce qui se passe sur le terrain Manque de soutien de la part des acteurs locaux (publics et privés), y compris au niveau des autorités locales pour les communautés Manque de volonté de la part des ONG d'échanger avec les autres
Question destinée à orienter les débats	Comment ces obstacles devraient-ils être abordés afin que l'action climatique émanant du terrain puisse être soutenue et accélérée?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de changer la façon de penser pour dépasser l'approche cloisonnée et gérer les problèmes La formation, l'enseignement et le perfectionnement professionnel sont nécessaires, en commençant le plus tôt possible (par exemple avant l'université) Apprendre les uns des autres – partage d'expériences et de bonnes pratiques, partenariats, mise en réseau et consultations ouvertes, y compris entre les autorités publiques et les acteurs locaux Reconnaissance des initiatives des autorités nationales et locales Il convient d'élaborer de meilleures lignes directrices pour le financement Les acteurs devraient adopter un point de vue systémique et ne pas regarder uniquement leur programme – cela permet de créer des liens entre les initiatives des citoyens et des organisations, d'une part, et celles des autorités locales et nationales, d'autre part Accroître le nombre de personnes qui participent – créer un mouvement
Propositions	<p>Déoulant des discussions ci-dessus:</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer des conditions favorables permettant aux autorités de devenir des facilitateurs pour soutenir les initiatives locales et renforcer les capacités Expérimenter des projets transnationaux et transdisciplinaires Bénéficier de financements accessibles et de lignes directrices faciles à comprendre en vue de soumettre une demande

	<ul style="list-style-type: none"> Tous les acteurs doivent atteindre les communautés afin de déterminer les obstacles auxquels elles sont confrontées et la manière de les surmonter
Table ronde participative 5	Faciliter l'accès au financement
Facilitateur	Charlotte Boulanger, FMDV
Exemple(s)	Ronald van Meygaarden, Climate Alliance et échevin de la ville de Geldermalsen
Question destinée à orienter les débats	Quels sont les principaux obstacles en matière d'accès au financement?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> Des problèmes d'accès au financement peuvent se poser pour les petits projets Un investisseur cherchera toujours un retour sur investissement Difficulté à définir un investissement vert: quels sont les indicateurs et comment définir un projet comme «vert»? Difficulté pour les investisseurs à évaluer les répercussions d'un projet sur le climat ainsi que la technicité du projet même Les exigences liées aux rapports sont complexes et les formalités administratives nombreuses (en particulier si le projet est petit) Marché public écologique – le personnel est confronté à différentes capacités en matière de connaissances et à différents mandats L'agenda politique repose sur le court terme et non sur le long terme
Question destinée à orienter les débats	Comment ces obstacles devraient-ils être abordés afin que l'action climatique émanant du terrain puisse être soutenue et accélérée en matière d'accès au financement?
Réponse	<ul style="list-style-type: none"> Une assistance technique et un soutien pour les plus petits projets seraient utiles Adopter une approche normalisée, y compris les outils, pour l'évaluation des critères «verts» Des comités indépendants devraient être en place pour vérifier la viabilité d'un projet, en tenant compte également de l'incidence environnementale et sociale Institutions de micro-financement pour aider les plus petits projets Renforcement du dialogue au sein des institutions pour faire participer les communautés locales en tant que bailleurs de fonds
Propositions	<p>Découlant des discussions ci-dessus:</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités – disposer d'un point de contact unique pour savoir comment accéder au financement en vue du renforcement des capacités et des connaissances pour ceux qui en font la demande Promouvoir le regroupement de projets dans le processus de demande de financement, ainsi qu'il est indiqué dans les «Treize actions prioritaires pour augmenter l'accès au financement de la lutte contre le changement climatique pour les acteurs non étatiques» Accroître la disponibilité des instruments financiers (et la facilité de les obtenir), en particulier pour les petits projets des acteurs non étatiques pour le climat Le processus financier doit être adapté afin que les projets à petite échelle des acteurs non étatiques ne soient pas désavantagés lors d'une demande de financement

	<ul style="list-style-type: none">• Gérer la question des risques pour ceux qui octroient le financement (en tant qu'investisseur, fournisseur de subventions ou agent chargé des marchés publics)
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
